

COMMUNE DE NOËL-CERNEUX



Procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL Du mardi 26 Mai 2026.

Présents : Alain CHAPOTTE, Joanna GASCOIN-KIRYLA, Fabrice MAINIER, Estelle Nicod, Benoît THIERY, Ana CORREIA CUNHA, Julien BOURNEZ, Angèle BILLOTTE.

Excusé : Serge KURDYBAN

Secrétaire : Sidonie NOEL

Présidente : Corinne PARAI E

Ouverture de la séance 20h00

Approbation du PV du 15 avril 2026

1) **Délibération : Suppression d'un poste d'adjoint administratif et création d'un poste de rédacteur**

Approbation de la délibération.

Le Centre de Gestion a rendu un avis favorable à la suppression du poste d'adjoint administratif afin de le remplacer par le poste de rédacteur. Le poste sera dans un premier temps pourvu en CDD à partir du 1^{er} juillet 2026. Une annonce sera publiée pendant un mois sur le site du Centre de Gestion. La Maire souligne par ailleurs la pénurie générale de secrétaires de mairie sur le territoire.

2) **Délibération : Attribution de subventions aux associations**

Approbation de la délibération.

Les subventions aux associations avaient déjà été examinées lors du vote du budget. Un seul montant est modifié : la subvention à l'association des Anciens Combattants est ramenée de 80 € à 50 €, à la demande des autres communes du secteur, dans un souci d'harmonisation intercommunale.

3) **Délibération : Complémentaire pour délégation du conseil municipal**

Approbation de la délibération.

Suite à une délibération du 31/03/2026 et à une observation du sous-préfet, quatre délégations consenties au Maire doivent être assorties d'un montant maximum. Une délibération complémentaire précise ces plafonds : droit de préemption urbain (500 000 €), droit de priorité notamment sur les biens de l'État (400 000€), demande de subventions auprès de tout organisme financeur (250 000 € par subvention) et dépôt des autorisations d'urbanisme sur les biens municipaux (3 millions d'euros). La Maire précise qu'elle continuera de solliciter l'avis du conseil pour tout exercice du droit de préemption, qui suppose toujours un projet communal.

4) **Délibération : DIF élus**

Approbation de la délibération.

Les conseillers municipaux et les adjoints disposant d'une délégation peuvent suivre des formations pouvant être prises en charge par la commune en utilisant le DIF élus. Les offres de l'Association des Maires du Doubs seront présentées au fur et à mesure de leurs réceptions.

5) **Délibération : Désignation du correspondant défense**

Approbation de la délibération.

Le ministère des Armées demande la désignation d'un correspondant défense, interlocuteur privilégié pour les questions de défense. À l'échelle communale, son rôle porte principalement sur les actions de

mémoire (commémorations des 8 mai et 11 novembre) et sur le lien armée-nation, notamment auprès de la jeunesse (Journée d'Appel).

Ana CORREIA CUNHA est désignée correspondante défense de la commune.

6) Point sur le programme Life Tourbière de l'Épage Doubs Dessoubre

L'EPAGE a présenté le programme national « Life Tourbières ». L'objectif est de restaurer le fonctionnement hydrologique des tourbières, malmenées par d'anciens drainages : comblement de fossés et de canaux, pose de parois (panneaux enterrés) en travers du ruisseau afin de relever le niveau d'eau et de maintenir le stock de tourbe. Des piézomètres installés sur deux ans ont confirmé un fonctionnement perturbé. Un secteur nécessitera l'enlèvement de quelques arbres.

L'EPAGE s'engage à ce que les terrains restent cultivables et indique avoir consulté les agriculteurs concernés. Aucun barrage ne sera installé sans leur accord. Un document écrit sera signé par les exploitants. Le chemin du Facteur resterait praticable. Les travaux pourraient débuter en septembre 2026. Une réunion commune sera organisée avec Le Bélieu.

7) Demande de terrain d'aisance

Plusieurs demandes d'acquisition de bandes de terrain communal (terrains d'aisance) ont été présentées au conseil. Elles visent notamment à permettre l'implantation de constructions dans le respect des reculs réglementaires, ou à régulariser des situations existantes. Les vérifications préalables (présence éventuelle de réseaux, préservation de plantations) ont été engagées.

Un rendez-vous est prévu début juin chez le géomètre pour le bornage des parcelles concernées et l'examen des différentes situations foncières. À ce stade, aucune décision n'a été prise sur une éventuelle acceptation de ces demandes. Le conseil se prononcera ultérieurement, sur la base des éléments précis qui seront rapportés.

8) Point syndicat des Eaux du Haut Plateau du Russey

Le syndicat regroupe 17 communes pour environ 17 000 habitants et 318 km de réseau. Il fonctionne sur un marché d'appel d'offres pluriannuel priorisant les travaux. La gestion de l'eau (interventions, information des habitants) relève désormais du syndicat. Le déploiement des compteurs connectés se poursuit (environ 60 % du territoire), permettant une détection plus rapide des fuites.

Jérôme RENAUD est à présent le président du Syndicat des Eaux.

9) Point CCPR

Démission de Jérôme Renaud. Nouvel agent assainissement : M. Demarais.

Nomination des délégués des commissions. Le feu d'artifice des pompiers, financé par la CCPR, sera déplacé au 15 août.

10) Point commission numérique

La commission a sollicité des devis : un second écran pour le secrétariat (250 € HT) et un ordinateur portable pour le Maire (1320 € HT) avec remise en service, licence Office 144 €/an. Les ordinateurs ont été livrés par BuroInfo

Le site Internet a été mis à jour. Sont à l'étude la création d'adresses e-mail communales, un cloud interne et un accès en lecture des conseillers aux documents de réunion.

11) Point travaux divers

Les travaux de la piste forestière ont démarré le mardi 26 mai.

Les travaux des réseaux conduites d'eaux des Coires et Comboles sont terminés.

Les travaux du réservoir et captage sont en cours (principalement sécurisation des sites et réfection de l'étanchéité du réservoir).

Une étude de structure de la charpente de la salle des fêtes (3 000 €, prévue au budget) déterminera la faisabilité de panneaux photovoltaïques.

Installation éco-compteur à la tourbière des Belles-Seignes par le PNR.

12) Questions diverses

Plan Communal de Sauvegarde

La préfecture relance la commune sur l'élaboration de son PCS, obligatoire et à réactualiser à chaque mandat (responsable par bâtiment, numéros d'urgence, lieux de regroupement, recensement des personnes vulnérables dans le respect du secret médical). Un comité de pilotage sera constitué (commissions bâtiment et sociale), le dossier étant travaillé dès l'automne, une personne référente sera désignée ultérieurement.

Repas de la Fête des Mères

48 mamans sont présentes ainsi que 3 conseillers et 6 conjoints pour le service.

Le repas est prévu par le restaurant les Perces Neige. La soirée est animée par le groupe Mélody Maker.

Manifestations

7 juin : Fête du village

12 juin : AG de l'association CAP

14 juin : Fête de l'étang

20 juin : 40 ans du club de football (arrêté rue des Prés laudes, information des riverains).

20 juin (matin) : La CCPR organise une cyclo sportive (parcours de 90 km à travers les 17 villages), deux bénévoles sécuriseront le passage des cyclistes, réunion de préparation le 1er juin à 18h30 au complexe sportif du Russey.

Élections sénatoriales

La préfecture a fixé au vendredi 5 juin la date à laquelle les conseils municipaux doivent désigner leurs délégués pour les élections sénatoriales de septembre. Un délégué titulaire et trois suppléants seront élus. Une séance exceptionnelle, se tiendra donc ce soir-là, par scrutin secret.

Commission de contrôle des listes électorales

Le conseil donne son avis sur la composition de la commission de contrôle des listes électorales, qui se réunit d'office une fois par an et avant chaque élection. Elle comprend un conseiller municipal, un représentant de l'administration désigné par le préfet sur proposition du Maire, et un représentant du tribunal judiciaire.

Emploi saisonnier

Mathis Bouquet, interviendra cet été en renfort sur les communes de Noël-Cerneux et de La Chenalotte. Sa candidature a été retenue à la suite d'une annonce.

Signalétique et visite du village

Un panneau « voie sans issue » sera commandé et posé (notamment aux Coires), et la question des panneaux de « priorité à droite » sera étudiée. Enfin, une visite du village sera organisée un mercredi soir de juin afin de recenser, avec les conseillers, les travaux et points d'entretien à réaliser ; la vitesse excessive de certains engins agricoles aux abords du stade est de nouveau signalée.

Troubles de voisinage

La Maire fait état de difficultés de voisinage signalées dans la commune (nuisances sonores et tensions entre riverains). Les personnes concernées sont invitées à formaliser leurs démarches auprès des autorités compétentes (dépôt de plainte, signalement). Le conseil rappelle son attachement à la tranquillité publique et au bon voisinage, et restera attentif à l'évolution de la situation.

Fin de séance 22h56

